

# Dans le monde entier, l'eau revient peu à peu sous régie publique

28 novembre 2014 / [Observatoire des multinationales](#)



Un nouveau rapport révèle que plus de 180 villes et collectivités de 35 pays ont repris le contrôle de leurs services d'eau au cours des quinze dernières années. Un phénomène qui montre que « *l'expérience négative de la gestion privée de l'eau a convaincu de plus en plus d'élus que le secteur public est le mieux placé pour (...) promouvoir le droit humain à l'eau.* »

---

Plus de 180 villes et collectivités de 35 pays ont repris le contrôle de leurs services d'eau au cours des quinze dernières années, révèle un nouveau rapport publié aujourd'hui par le [Transnational Institute \(TNI\)](#), l'[Unité de recherches internationale sur les services publics \(PSIRU\)](#) et l'[Observatoire des multinationales](#).

Le rapport [Là pour durer : la remunicipalisation de l'eau, un phénomène global en plein essor](#) montre comment, malgré plus de trois décennies de promotion incessante de la privatisation et des partenariats public-privé (PPP) par les institutions financières internationales et certains gouvernements, l'expérience négative de la gestion privée de l'eau a convaincu de plus en plus d'élus que le secteur public est le mieux placé pour fournir un service de qualité aux citoyens et promouvoir le droit humain à l'eau.

## Un phénomène global

Le phénomène du retour sous contrôle public de ce service public essentiel, connu sous le nom de remunicipalisation, a commencé à attirer une certaine attention en France, suite à la décision de grandes villes comme Grenoble, Paris, Rennes, Nice et récemment Montpellier de mettre fin aux contrats les liant aux grandes entreprises privées.

C'est en fait un phénomène global, qui touche aussi bien les pays industrialisés que les pays du Sud. Des métropoles de classe mondiale comme Buenos Aires, Johannesburg, Accra, Berlin, Atlanta et Kuala Lumpur, se sont elles aussi engagées sur ce chemin.

La remunicipalisation est aussi un phénomène en pleine accélération : 81 remunicipalisations ont eu lieu dans des pays à revenus élevés entre 2010 et 2014, deux fois plus que durant les cinq années précédentes. Au cours de la même période, il n'y a quasiment eu aucun nouveau cas de privatisation de l'eau dans une grande ville du monde.



## La France tire les leçons du passé

C'est la France – le pays ayant la plus longue expérience de la gestion privée de l'eau et qui accueille le siège social des deux leaders mondiaux du secteur – qui connaît l'essor le plus remarquable de la remunicipalisation de l'eau. Les élus locaux et les citoyens français ont fait l'expérience directe du « *modèle de gestion* » que les multinationales Veolia et Suez environnement ont ensuite cherché à exporter dans d'autres pays ; ils en tirent aujourd'hui les leçons.

Les raisons pour lesquelles les élus locaux choisissent de faire revenir le service de l'eau sous contrôle public sont similaires quel que soit le pays. Ces raisons incluent les faibles performances des prestataires, le sous-investissement, la flambée des factures d'eau, le manque de transparence et la mauvaise qualité de service.

La remunicipalisation tend en revanche à entraîner une amélioration de l'accès et de la qualité de service, car les ressources financières auparavant détournées sous forme de

profits ou au bénéfice des actionnaires sont désormais réinvesties dans le service lui-même.

Ce constat d'une performance égale ou supérieure des services publics de l'eau par rapport aux gestionnaires privés, avec des prix moins élevés, se retrouve dans des villes aussi différentes que Paris et Almaty (Kazakhstan).

Dans certains cas, comme à Grenoble et à Buenos Aires, les nouveaux opérateurs publics ont considérablement augmenté les investissements dans les réseaux d'eau. Certaines municipalités ont également profité de la remunicipalisation pour renforcer la responsabilisation des opérateurs et la participation des citoyens à la gestion du service.

## Sortir de la gestion privée est possible !

Ceci ne signifie pas que la remunicipalisation ne comporte pas de risques, notamment en raison de la pression des bailleurs de fonds internationaux et ou des mécanismes de protection des investisseurs. Certaines villes ont dû verser des indemnités aux anciens opérateurs privés pour compenser leur manque à gagner (Indianapolis) ; d'autres ont été poursuivies devant des tribunaux arbitraux internationaux (Buenos Aires) ; d'autres encore ont dû accepter de verser des sommes très élevées pour racheter les parts des opérateurs privés (Berlin).

Satoko Kishimoto, co-auteur du rapport, a déclaré : *« Pour les maires et les élus locaux qui se posent actuellement la question, ce rapport démontre qu'il est possible de sortir de la gestion privée pour le plus grand bénéfice des citoyens. Un nombre croissant de services publics de l'eau, parfois eux-mêmes issus d'un processus de remunicipalisation, sont là, aux côtés d'autres institutions, pour partager leurs expériences et apporter un soutien pratique. »*

La coopération entre services publics – non pas la privatisation - est le seul moyen efficace pour améliorer la qualité du service de l'eau partout dans le monde et

promouvoir le droit humain à l'eau. »

**Lire aussi :** [La France encore condamnée sur l'eau, un secteur sous la coupe d'un lobby](#)

**Source et photo :** [Observatoire des multinationales](#) (photo Flickr CC/Fred Bouaine)

. Dessin : [Réveil citoyen](#) (Titom)

- [Emplacement](#) : [Accueil](#) > [Alternatives](#) >
- [Adresse de cet article](#) : <https://reporterre.net/Dans-le-monde-entier-l-eau-revient-peu-a-peu-sous-regie-publique>